

REUNION DE BUREAU DES ARCHITECTES D'EURE ET LOIR

LE JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014 A 18H00 | AGENCE OSTINATO



SOMMAIRE

1 | PRESENTS

- Sophie CHANUT
- Frédéric GAU
- Jean-Noël PICHOT
- Yves-Marie BOHEC
- Yves SEMICHON
- Antoine de BEAUVOIR
- Alexandre MORIN
- Yves-Marie BOHEC

2 | COTISATION | 2014

Point comptable

Cotisation 2014

L'UA 28 rassemble 26 cotisants.

Les comptes sont mises en ligne et le RIB est envoyé au National.

Reversement de 1 800 €uros soit 9 cotisations. Chaque membre est déclaré au National.

Rappel à faire avec photo pour le congrès de saint Etienne.

2 | ACTIONS DES MOIS ECOULES | 2014

DEFENSE DE LA PROFESSION

GREVE DU 30 SEPTEMBRE 2014

Sujet national relayé par l'UNSF national et des syndicats locaux : Grève du 30 septembre de toutes les professions libérales.

Appel à la grève a été suivie par l'UA28 conformément aux demandes du national. http://www.archilink.com/~mailink/UNSF/UNAPL/Mobilisation_20140930.html Les objectifs de la grève visaient à dénoncer principalement la dérèglementation de la profession et de l'ouverture du capital des sociétés d'architecture aux sociétés commerciales privées.

Le seuil des 170 m² est aussi remis en cause sachant que plus des 2/3 des maisons échappent déjà aux architectes.

COURRIER D'AVERTISSEMENT

> Un courrier d'avertissement a été envoyé à tous les syndiqués rappelant les enjeux des honoraires : page suivante.

> De plus, un courrier de refus d'achat de l'action de la SEM par Chartres développement : page suivante.

> Un rendez-vous avec le Conseil Général 28 a été pris afin d'évoquer les problématiques des honoraires bas et fait suite au premier pour constater si du changement a été opéré dans les modes de désignation de maître d'œuvre. F. GAU et Y-M BOHEC se rendront à ce RDV.

REPRESENTATION DANS LES INSTANCES

Il est recherché 1 architecte pour siéger à l'UNAPL et 1 autre au COBATY.

Merci de nous faire savoir si vous êtes intéressé !

2 | ACTIONS DES MOIS ECOULES | 2014

DEFENSE DE LA PROFESSION

COURRIER D'AVERTISSEMENT



Confrères euréliens

A CHARTRES, le lundi 22 septembre 2014

Objet : Courrier d'informations sur la pratique d'honoraires anormalement bas.

Cher confrère,

Dans un contexte économiquement délicat où le flux de commandes est réduit de mois en mois, notre mobilisation est totale.

En accord avec l'ordre et ses représentants locaux, avec pour volonté simple de rassembler, nous avons mis en place un dispositif d'observation des honoraires sur l'ensemble des marchés contractés, publics et privés.

Cette démarche vise d'une part à analyser les réponses à candidature, leurs adjudicataires mais également les honoraires pratiqués par nos confrères au regard des prestations réalisées.

Accompagnant cette étude d'une rencontre systématique de acteurs locaux (commanditaires publics, OPHLM, etc...), nous avons malheureusement pu percevoir une baisse substantielle des honoraires.

Craignant le pire pour la survie de nos agences, pour le maintien d'une architecture de qualité, raisonnée et pérenne, il est de notre devoir de prévenir nos confrères de maintenir un niveau d'honoraires décent.

En effet, la course effrénée aux honoraires bradés, ne fait que dévaloriser une profession déjà mise à mal par un contexte normatif lourd, un tissu d'entreprises gangréné et une commande rare.

Aussi, devant une baisse moyenne vertigineuse des honoraires, en accord avec l'UNSFA centrale, nous vous prévenons qu'une commission de discipline est en place à l'ordre. Cette commission a pour but de sanctionner rigoureusement tous les architectes qui de manière récurrente sont adjudicataires de marchés à des montants ne permettant normalement pas d'assurer correctement leur mission.

Nous sommes tous responsables de la survie de notre profession. Il est de notre devoir d'agir

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Madame, monsieur, nos sincères salutations.

Yves marie BOHEC
Président de l'UA28

2 | ACTIONS DES MOIS ECOULES | 2014

DEFENSE DE LA PROFESSION

COURRIER DE REFUS DE RACHAT DE LA PART A LA SEM



CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS

A l'attention de madame Elizabeth

FROMONT

14, rue Saint Michel
28000 CHARTRES

A CHARTRES, le

Objet : Réponse au courrier REF : PMV /AMC 712/14

Madame,

Par la présente, nous faisons réponse à vos courriers du 3 juillet et 5 septembre dernier, concernant la proposition de rachat de l'action de CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS que nous détenons.

Tout d'abord, nous nous excusons de répondre tardivement à votre demande.

Représentant des architectes en Eure et Loir, L'UA28 a préalablement à cette réponse écrite, consulté ses adhérents afin de les solliciter quant à leur positionnement sur la question posée.

Historiquement fondateurs de la SEM, fortement impliqués dans le développement de l'agglomération avec d'autres actionnaires historiques, nos pairs se sont fortement investis dans la constitution de cette société.

Aussi, nous pensons que notre devoir déontologique est de continuer d'être représentés et d'apporter, autant que possible, notre savoir faire d'architecte impliqués dans la vie de l'agglomération au sein d'une assemblée majoritairement constituée d'intervenants financiers.

C'est pourquoi, nous ne souhaitons pas vendre notre participation, aussi minoritaire soit elle afin de continuer notre implication dans la construction de la Cité.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Madame le président, nos sincères salutations.

Yves marie BOHEC
Président de l'UA28

2 | ACTIONS PASSEES ET A VENIR... 2014 | 2015

COMMUNICATION

ASSEMBLEE GENERALE – 4 DECEMBRE 2014

L'assemblée générale à Dreux s'organise pour le 4 décembre
Y-M BOHEC a rencontré J-M POISSON le jeudi 2 Octobre pour caler l'organisation (visite de l'ancien sanatorium, visite du beffroi de Dreux, déplacement en bus, salle de réunion,...).

CONGRES NATIONALE UNSFA – 23, 24 ET 25 OCTOBRE 2014

L'assemblée générale à Dreux s'organise pour le 4 décembre
UNSFA : Tél. : 01 45 44 58 45 / E-mail : unsfa@congresdesarchis.com
UNSFA – Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes
29 Boulevard Raspail - 75007 PARIS

Dates

Jeudi 23 octobre : 8h45 - 20h30 - Vendredi 24 octobre : 8h45 - 20h00 - Samedi 25 octobre : 8h45 - 16h00

SOIREE THEMATIQUE – 21 MARS 2015

Un film est en cours de montage pour présentation de rushes et d'une trame de base lors de l'assemblée générale.

N'oubliez-pas de transmettre votre matériel (photos, plans, perspectives...) pour présenter un projet de votre choix en Eure-et-Loir. **C'EST URGENT !!!**

La prochaine réunion du bureau aura lieu le 30 Octobre 2014 à l'agence OSTINATO